

Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT :
DIC020S

PUBLIC CONCERNÉ :
Notaires et collaborateurs en droit immobilier

NIVEAU :
■ Expert

DURÉE :
🕒 1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances sur les fondamentaux en matière de TVA sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

TVA immobilière : actualité et expertise en cas pratiques complexes

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser le régime fiscal d'une vente immobilière au regard de la TVA dans des situations complexes
- Maîtriser les dernières évolutions doctrinales, législatives et jurisprudentielles relatives aux plus-values immobilières et à la TVA et les intégrer à sa pratique.
- Anticiper le traitement fiscal de la vente d'un immeuble locatif

CONTENU :

- Cas pratique n°1 TVA et lotissement patrimoniaux
- Cas pratique n°2 Assujettissement des entreprises et des personnes publiques en cas de vente immobilière
- Cas pratique n°3 Opération de rénovation immobilière et TVA
- Cas pratique n°4 Qualification du bien vendu au regard de la TVA
- Cas pratique n°5 Régime des droits réels immobiliers
- Cas pratique n°6 Assiette de la TVA dans une opération de lotissement : impact de la décision de la CJUE
- Cas pratique n°7 TVA sur marge : garantir le maintien de la qualification fiscale du bien immobilier entre l'acquisition et la revente
- Cas pratique n°8 TVA et régularisation lors vente de la vente d'un immeuble locatif
- Cas pratique n°9 Difficultés d'application de l'article 257 bis du CGI